

Déroulement de l'étude pour les médecins généralistes

1. Arrivée du patient au cabinet médical
 - Accueil par le/la secrétaire médical(e) du cabinet
 - Remise de la notice d'information et de non-opposition et d'un CRF papier anonymisé et explications orales sur le remplissage
 - En salle d'attente le patient remplit la partie supérieure du CRF et renseigne :
 - Le mode de déplacement utilisé
 - Le nombre d'accompagnateurs, et le nombre de véhicules pour venir
 - Le taux d'émission de CO2 du véhicule si disponible (case V.7 carte grise)
 - En l'absence de cette information le patient communiquera les caractéristiques du véhicule utilisé (carburant, modèle, année de mise en circulation)
 - 2 questions sur l'acceptabilité et la faisabilité de la téléconsultation

2. Consultation
 - Remise du CRF au médecin
 - Consultation sans prise en compte de l'étude
 - A l'issue de la consultation, le médecin remplit la partie inférieure du CRF :
 - Le motif de la consultation
 - Son éligibilité à la téléconsultation, selon les critères d'éligibilité
 - Temps de consultation en minutes
 - Émission ou non d'une ordonnance
 - En raccompagnant le patient, le médecin déposera le CRF dans un lieu sûr, de préférence sous clef.

Dans l'hypothèse où il n'y a pas de secrétaire au sein du cabinet médical, le médecin se chargera de donner les consignes au patient. Le temps estimé pour le remplissage du CRF partie patient est estimé à moins de 2 minutes. On peut envisager que le patient remplit la partie patient à l'issue de la consultation.

Les données sont ensuite à transférer aux médecins investigateurs.

Critères d'éligibilité à la téléconsultation

Évaluation du patient

- L'état du patient doit être stable et/ou ne pas nécessiter d'examen physique approfondi.
- Le patient ne doit pas présenter de signes ou symptômes nécessitant un examen clinique approfondi ou un geste médical
- Le patient en fait le souhait explicite au cours de la consultation

Type de consultation

- Pour les consultations type "1ère fois", la question posée par le médecin adressant est en rapport avec un critère biologique et non clinique
- Consultations de suivi pour des maladies chroniques bien contrôlées
- Consultations pour informer des résultats manquant lors d'une hospitalisation (HC ou HDJ).
- Les consultations pour renouvellement d'ordonnance ou ajustement de traitement

Partie Patient ou personne de confiance

Age : |_|_| ans

Sexe : Féminin Masculin

Quel mode de transport avez-vous utilisé pour venir à votre consultation ?

- Voiture Vélo Bus VSL/Taxi Ambulance Train
 Autre :

Combien de personne(s) vous accompagnent pour la consultation ?

- 0 1 2 3 4 et +

Si vous êtes venu accompagné, combien de véhicules ont été mobilisés ?

- 1 2 3 4 et +

Si vous êtes venue en voiture /VSL/ ambulance : Nous aimerions connaître le taux d'émission de CO2 de votre/vos véhicules. Ce chiffre (en g/km) est présent sur votre carte grise au niveau de la case V.7 (véhicules mis en circulation après 2004):

	Véhicule 1 (patient)	Véhicule 2 (accompagnant)	Autres véhicules
Chiffre dans la Case V.7			

Si vous êtes venue en voiture /VSL/ ambulance et que la case V.7 n'est pas présente ou que vous n'avez pas les papiers du véhicule (par exemple si vous êtes venu en VSL ou ambulance), nous pouvons calculer le taux d'émission du véhicule en fonction de caractéristiques suivantes :

	Véhicule 1	Véhicule 2 (accompagnant 1)	Véhicules autres (accompagnants)
Marque / Modèle			
Année de mise en service (case B de la carte grise)			
Carburant (diesel / essence / hybride/ électrique / GPL)			

Auriez-vous accepté que cette consultation se fasse en téléconsultation (visio) ?

- Oui Non NSP

Etes-vous bien équipé informatiquement pour réaliser une téléconsultation chez vous par vidéo (ordinateur avec internet / téléphone avec 4G ou 5G)?

- Oui Non

